



**PV de l'AG de l'ASPRO Grand Surprise  
tenue le mercredi 22 novembre 2018  
au restaurant O'Les Terrasses du Lac à Nyon**

Membres présents : Alexandre Vandini, Pierre Ratajski, Frédéric Abbel, Maurice Gay, Christian Hasler, Julien Monnier (North Sails), Pascal Cattaneo, Jean-Marie Mechelany, Bernard Vananty, Pierre Jutzi, Daniel Huber, Bernard Schopfer, Bernard Borter.

Membres excusés: Lydia Staehli, secrétaire et trésorière, Christian Haegi, François Séchaud, Philippe Raphoz, Damien Cardinaux, Thierry De Groote, Christophe Frey, Patrick Huguenin, Bernard Mach, Vincent Perego, Olivier Rigot et Peter Wagen.

§ 1 : **La liste de présence** a circulé et tous les présents l'ont signée.

§ 2 : **L'ordre du jour** a été envoyé à tous et il est approuvé à l'unanimité.

§ 3 : **Le PV de notre dernière AG** du 15.11.2017 a été envoyé à tous. Il est adopté à l'unanimité.

§ 4 : **Introduction du Président :**

Le Président souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre l'AG.

§ 5 : **Rapport Président sur l'activité de la saison écoulée :**

Bernard fait le compte-rendu de la saison. Sans surprise c'est au Bol d'Or que la série a été le mieux représentée.

Il y avait en moyenne 17,2 GS lors des « courses au large ». En comparaison, il y en avait 19,2 en 2017.

10 GS en moyenne ont participé aux Critériums, soit deux de moins en moyenne par régates par rapport à l'an passé.

La série se maintient dans un contexte de baisse généralisée de la participation, mais il faut clairement réfléchir à des solutions pour garantir sa pérennité. La faible participation s'explique aussi par les conditions de vent très léger rencontré sur les grandes courses (Ge-Ro, BOM, la Double). L'épisode de la Double, avec 3 voiliers classés, n'est pas non plus favorable à la participation et la classe propose de rédiger une note au CNV pour éviter un tel cas de figure à l'avenir (parcours raccourci).

De très beaux prix ont été distribués cette année, ce qui semble n'avoir eu aucun impact sur la participation.

Le championnat 2018 est remporté par Little Nemo, vainqueur de 6 régates sur 10. Bachi Bouzouk se classe deuxième, avec trois victoires lors de grand-prix. Morpho remporte aussi une épreuve: la Régate des Châteaux.

Dix voiliers différents sont montés sur le podium cette année.

§ 6 : **Rapport de la commission technique :**  
Aucune modification technique n'est à l'ordre du jour. La Commission technique est désormais composée du Comité.

§ 7 : **Rapport du Trésorier :**  
En l'absence de Lydia Staehli, les comptes sont présentés par le vérificateur des Comptes Pierre Jutzi. Ils sont acceptés à l'unanimité. Ils figurent en pièce-jointe.

Les comptes de l'ASPRO sont sains, avec CHF 15'260 en caisse. Le déficit sur l'année écoulée est de CHF 534,50.-

L'assemblée s'accorde sur le fait que l'ASPRO est « riche » et peut se permettre de dépenser plus, à conditions que les dépenses visent à la satisfaction des participants et à l'accroissement de la participation. Différentes propositions sont discutées, et présentées ci-dessous.

L'assemblée accepte à l'unanimité de viser pour la fin 2019 un total passif minimum de CHF 11'500.-

§ 8 : **Décharge au comité et au vérificateur :**  
L'Assemblée donne décharge au comité et approuve les rapports du trésorier et du vérificateur.

§ 9 : **Bilan Challenge NORTH 2018 :**  
Les membres de la classe apprécient beaucoup le Challenge North et souhaitent sa reconduction, qui n'est pas confirmée.

La participation au Challenge North est en baisse, à l'image de celle du championnat. Une discussion est ouverte; il s'agit notamment de savoir si le programme doit être revu, en concentrant par exemple le Challenge north sur les Grand-Prix. Aucune décision n'est prise.

La réception à Palexpo, pour la remise des prix, a été très appréciée par tous les concurrents présents.

Les 3 premiers (Little Nemo 2, Bachi Bouzouk et Morpho) ont reçu une photo de leur bateau. Le spi, tiré au sort, a été gagné par Isis. Un apéro (boissons offertes par North) a suivi la distribution des prix.

Un grand merci à North pour son soutien.

§ 10 : **Bilan Championnat 2018 :**  
Ce point a déjà été traité par le vice-président en § 5.

§ 11 : **Remise des prix du Championnat 2018 :**  
La remise des prix s'est effectuée en fin d'AG par Bernard Borter et Bernard Vananty.

§ 12 : **Election du comité :**

Alexandre Vandini est élu à l'unanimité, en remplacement de Thierry De Groot, démissionnaire.

Le Comité 2019 se présente comme suit :

Président : Bernard Borter

Vice-président : Alexandre Vandini

Secrétaire-Trésorier : Lydia Staehli

Membres : Bernard Vananty et Bernard Schopfer (Communication)

Commission technique : Désormais composée du Comité

Hors comité :

Site Internet : Céline Michel

Délégué ACVL et Swiss Sailing : Jean-Marie Mechelany

Ce comité est élu à l'unanimité.

§ 13 : **Election du vérificateur aux comptes :**

Est élu à l'unanimité : Pierre Jutzi

§ 14 : **Cotisations 2019 :**

Les cotisations sont maintenues à leur état actuel, soit CHF 150 pour un membre actif et CHF 20 pour un membre copropriétaire ou équipier ou passif. Il faut au moins un membre actif par bateau.

§ 15 : **Calendrier 2019 (dates à confirmer) :**

11- 12 mai critérium Rolle (avec les Surprises)

25 mai coupe du petit lac, SNG

26 mai critérium SNG

8 juin Genève-Rolle

15 juin Bol d'Or Mirabaud

7 septembre X de Sciez

14-15 septembre Championnat de Série, Founex

21 septembre (?) la Double

22 septembre Critérium de Founex

28-29 septembre critérium Thonon (avec les Surprises)

12-13 octobre critérium Morges (avec les Surprise)

§ 16 : **Règlement de jauge:**

Bernard propose d'abaisser la limite du génois à 13 nœuds de vent.

Jugement : Le jugement semi-direct est reconduit en 2019. L'ensemble des membres a apprécié le concept.



Règlement du classement 2018 :

Le nombre de courses maximum du Championnat Grand Surprise 2019 est de 10.

**L'assemblée vote à l'unanimité pour retenir 7 régates sur 10.**

Les points d'un concurrent lors d'une course correspondent à la place finale du classement Grand Surprise de la course. Cependant, tous les Grand Surprises classés mais non membre de l'Aspro sont retirés du classement.

Un bateau qui obtient les scores suivants : DNC, DNS, OCS, BFD, DNF, RET, DSQ, DNE, DGM, obtient un score de 40 points.

En cas d'égalité entre les bateaux, les points A 8.1 et A 8.2 des RCV (ISAF) sont appliqués.

§ 17 :

**Divers :**

L'idée de créer un groupe « équipiers » sur WhatsApp est accepté. Bernard Schopfer s'en occupera.

Afin de soutenir la participation et d'encourager de nouvelles équipes à venir naviguer dans notre championnat, qui peut sembler « intimidant », la classe aidera ponctuellement des équipes à compléter leur équipage en mettant à disposition un « pro », qui pourra être payé jusqu'à CHF 500 par week-end, et qui fera office de coach. Ce régatier additionnel sera attribué à des équipes qui s'engagent à disputer un minimum de trois régates sur la saison. L'offre sera valable uniquement lors de grand-prix, et à bord de voiliers qui ne figurent pas parmi le top 5 du championnat ces deux dernières années.

Certains noms sont évoqués: Borter, Vananty, Josh, Julien Monnier, Etienne David.

L'Assemblée est suivie d'un repas.

Bernard Schopfer